

Séance du 16 Octobre 2020

Date de la convocation  
12 octobre 2020  
Date d'affichage  
12 octobre 2020

L'an deux mil vingt, le vendredi seize octobre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 12 octobre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Laurence LEPROUST, 1<sup>ère</sup> adjointe.

**Présents :** Mmes et M<sup>rs</sup>

Laurence LEPROUST, André BESNIER, Françoise NION, Sophie CHARTRAIN, adjoints,  
Philippe RAGOT, Brigitte LAURENT, Maryse CHALOIS, Elisabeth CHARTIER, Joël VOISIN, Patrick COLELLA, Stanislas LEPIC, Billy PASQUIER, Sophie GOHON, Laura BUAILLON, Frédéric NAUDON, Agnès JANDOT et Christine JUJ.

**Absents ayant donné procuration :** M<sup>r</sup> Patrick GREGORI (pouvoir à M<sup>me</sup> Laurence LEPROUST) et M<sup>r</sup> Guy VOLLET (pouvoir à M<sup>r</sup> André BESNIER).

M<sup>me</sup> Sophie GOHON a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de membres

En exercice : 19  
Présents : 17  
Votants : 19

Le Conseil approuve le compte rendu de la réunion du 17 juillet 2020 et les membres présents signent le registre des délibérations.

\*\*\*\*\*

### DECISIONS DU MAIRE

Conformément à l'article L 2122-23, le Conseil prend acte des décisions prises par le Maire communiquées préalablement à chaque conseiller :

Décision n°	Date de décision	Forme de la décision	Objet de la décision	Montant
2020-04	23/07/2020	Signature d'une convention avec l'APEC	Mise à disposition du plan d'eau communal	À titre gratuit
2020-05	19/08/2020	Signature d'un devis avec l'entreprise LHERMITE	Acquisition d'un désherbeur à vapeur	20 592.00 € TTC
2020-06	19/08/2020	Signature d'un devis avec la société INTERSPORT	Acquisition de 12 clubs de golf adultes et de 12 clubs de golf enfants	833.92 € TTC
2020-07	19/08/2020	Signature d'un devis avec la société C3rb Informatique	Acquisition d'un logiciel informatique pour la bibliothèque municipale	1 680.00 € TTC
2020-08	19/08/2020	Signature d'un bon de commande auprès de LECLERC	Acquisition d'un téléphone portable pour le service technique	59.90 € TTC
2020-09	20/08/2020	Signature d'un devis avec l'entreprise COCHELIN	Travaux de réfection des lavoirs	12 281.37 € TTC
2020-10	20/08/2020	Signature d'un devis avec la société MAVASA	Acquisition de panneaux et de plaques de numérotation pour les lieux-dits "La Maladrerie" et "Les Guittières"	340.94 € TTC
2020-11	21/08/2020	Signature d'un devis avec JPG	Acquisition d'un destructeur de documents pour le service administratif	476.76 € TTC
2020-12	01/09/2020	Signature d'un devis avec l'entreprise GASTEAU	Acquisition d'un radiateur à gaz pour le bâtiment des Arts et Loisirs	2 204.40 € TTC
2020-13	04/09/2020	Signature d'un devis avec le cabinet ACDDUC (budget assainissement)	Mission d'assistance-conseil/gestion délégation de service public	3 000 € TTC annuel
2020-14 Annule et remplace la décision 2020-05	24/09/2020	Signature d'un devis avec l'entreprise LHERMITE	Acquisition d'un désherbeur à vapeur	22 858.00 € TTC
2020-15	24/09/2020	Signature d'un devis avec l'entreprise BOURDAIN	Acquisition d'un moteur combi-système thermique	470.00 € TTC
2020-01	09/10/2020	Arrêté de transfert de crédits	Virement de crédits du compte 022 - dépenses imprévues - au compte 678 - autres charges exceptionnelles (section de fonctionnement)	250.00 €

\*\*\*\*\*

### RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE 2019- ASSAINISSEMENT COLLECTIF -

Destiné à l'information des usagers, le rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) 2019 doit être présenté au conseil. Un exemplaire du document a été adressé par mail à chaque membre du conseil municipal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la présentation de ce rapport.

\*\*\*\*\*

**AVENANT À LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU LOCAL POMPIER AVEC LE SDIS DE L'ORNE -**

M<sup>me</sup> Sophie GOHON n'a pas pris part au vote.

Le local pompier situé ZA Les Champs de la Barre est occupé par le service technique de la commune et également par les pompiers.

Afin que le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Orne puisse bénéficier de la totalité de la surface de ce local pour y entreposer des véhicules d'intervention supplémentaires, le Maire est autorisé à signer l'avenant correspondant.

**Majorité pour cette proposition.**

Four : 17  
Contre :  
Abstentions : 01

\*\*\*\*\*

**ACQUISITION D'UN TERRAIN AVEC HANGAR -**

Afin de pouvoir libérer la surface du local pompier occupé par le service technique de la commune, M<sup>me</sup> la 1<sup>ère</sup> adjointe propose au Conseil l'acquisition d'un terrain avec hangar appartenant à M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Louis LECOMTE situé impasse de la Carrière (parcelle cadastrée section B n° 597), moyennant le prix de 70 000 € -net vendeur- auxquels s'ajoutent les frais d'acte, estimés à 10 000 €, et d'autoriser le maire, ou l'un de ses adjoints, à signer l'acte authentique ainsi que tout document relatif à cette affaire.

L'objectif est de centraliser et regrouper les équipements du service technique et de réfléchir à un projet pour le bâtiment existant se trouvant dans la cour de la mairie.

**Majorité pour cette proposition.**

Four : 18  
Contre : 01  
Abstentions

\*\*\*\*\*

**NUMEROTATION DU POLE SANTE -**

Formant à présent un seul et même immeuble, le Conseil décide :

- d'attribuer au pôle santé le n°6 rue du Theil,
- de supprimer les n°1 et 3 rue des Fontaines,
- autorise le Maire à en informer les différents services concernés.

**Unanimité pour cette proposition.**

Four : 19  
Contre :  
Abstentions

\*\*\*\*\*

**DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ASSAINISSEMENT -**

Face à l'interdiction d'épandage des boues non hygiénisées issues de la station d'épuration en raison du COVID19, le Conseil :

- accepte le devis de la SAUR d'un montant estimatif de 12 466.87 € TTC sur la base du curage d'un casier (soit au maximum 150 tonnes de boues),
- décide de solliciter une subvention à hauteur de 40 % du montant HT auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (dispositif d'aides d'urgence),
- adopte la décision modificative ci-dessous en section de fonctionnement :

section de fonctionnement					
	dépenses			recettes	
chapitre	011		chapitre	74	
article	6156	+ 12500	article	74	+4 500
chapitre	68		chapitre		
article	6815	- 8 000	article		
<b>TOTAL</b>		<b>+4 500</b>	<b>TOTAL</b>		<b>+4 500</b>

**Majorité pour cette proposition.**

Four : 18  
Contre : 01  
Abstentions

\*\*\*\*\*

#### **ADMISSION EN NON VALEUR – BUDGET PRINCIPAL -**

M<sup>r</sup> le Trésorier a informé la commune que, malgré la mise en œuvre de toutes les procédures dont il peut user, il ne peut recouvrer plusieurs titres de recettes pour un montant total de 22.16 € sur le budget principal.

M<sup>me</sup> la 1<sup>ère</sup> adjointe demande au conseil de prononcer leur admission en non-valeur, étant précisé que cette décision purement comptable n'a pas pour objet d'éteindre la dette.

**Accord à l'unanimité.**

*Pour : 19*

*Contre :*

*Abstentions :*

\*\*\*\*\*

#### **CONVENTION CDC/COMMUNE POUR LA VALORISATION DES ITINERAIRES DE RANDONNEE -**

Le Conseil autorise le Maire à signer la version réactualisée de la convention de partenariat concernant la qualification de l'offre de randonnée pédestre avec la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand.

Celle-ci a pour objectif la valorisation des circuits pédestres, ainsi que le tracé des circuits concernés sur la commune.

**Majorité pour cette proposition.**

*Pour : 18*

*Contre :*

*Abstentions : 01*

\*\*\*\*\*

#### **QUESTIONS DIVERSES -**

⇒ M<sup>me</sup> Agnès JANDOT demande si M<sup>r</sup> le Maire a connaissance du nombre de cas de Covid-19 à la maison de retraite Neyret (établissement privé).

Il revient à l'Agence Régionale de Santé et la Préfecture de mettre en place le protocole sanitaire correspondant à ce type d'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H20.